

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 6.

N° 822.363

Dispositif pour les essais de lampes de T. S. F.

Société à responsabilité limitée dite : RADIO-COMPTOIR DU SUD-EST résidant en France (Rhône).

Demandé le 30 août 1936, à 14 heures, à Lyon.

Délivré le 20 septembre 1937. — Publié le 29 décembre 1937.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Jusqu'à présent, les appareils destinés à l'essai des lampes de T. S. F. offraient une grande complexité de construction parce que pour pouvoir faire subir à chaque lampe
5 les multiples essais nécessaires à sa vérification, il fallait disposer d'autant de supports de lampe différents que de types de lampes, même si plusieurs types avaient le même brochage mais des branchements internes différents.
10

Le dispositif de l'invention remédie à cet inconvénient en ce qu'il ne nécessite plus qu'un seul support de lampe par brochage et qu'il permet l'essai de tous les types de
15 lampes de même brochage, quel que soit leur branchement interne.

Ce dispositif consiste essentiellement dans la combinaison d'un distributeur à directions multiples variables branché sur
20 les circuits des supports de lampes et d'un combinateur à plusieurs étages commandé par un bouton unique recevant, d'une part, le courant sous les différentes tensions nécessaires et l'envoyant, d'autre part, diffé-
25 remment selon sa position, sur les plots récepteurs du distributeur susmentionné.

Le dessin annexé représente le schéma réalisant le dispositif de l'invention.

On y voit le transformateur A avec l'en-

trée du secteur B, le survolteur-dévolteur C 30 et son voltmètre D, les prises multiples de chauffage E ainsi que le potentiomètre de polarisation F avec son voltmètre de contrôle G, tous éléments connus et normale-
ment utilisés ici.

Le combinateur H, connu en lui-même, mais ici élément de la combinaison nouvelle qui fait l'objet de l'invention, reçoit son courant du transformateur A et, par l'inter-
médiaire des instruments mentionnés ci- 40 avant, l'envoie au distributeur I également connu en lui-même de la façon suivante selon ses différentes positions : 1° Position « Essai » (plots a); 2° Position « Zéro » (plots b); 3° Position « Mesure I » (plots 45 c); 4° Position « Mesure II » (plots d) :

1° Position « Essai ». — Le combina-
teur H, du type à galettes multiples, envoie la haute tension aux douilles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 du distributeur I, sur certaines le 50 courant d'une phase, sur les autres le courant de la seconde phase, en circuit ouvert.

Pour une lampe donnée, devant subir l'essai, le branchement des broches de son support (P par exemple) fait que ses élec- 55 trodes successives se trouvent réunies alternativement à une phase différente. Un court-circuit entre deux électrodes ferme le

Prix du fascicule : 8 francs.

circuit haute tension sur une lampe-témoin à néon K. On peut déterminer, si on le désire, quelles sont les électrodes en contact au moyen du distributeur;

5 2° Position « Zéro ». — Position de repos;

3° Position « Mesure I ». — Le combinateur envoie la tension nécessaire pour le chauffage du filament directement à ce dernier et les tensions grille et plaques sur les 10 douilles 1, 2, 3 et 6 du distributeur qui donne sur les électrodes de la lampe à essayer les tensions nécessaires à l'essai électrique;

15 4° Position « Mesure II ». — Le combinateur envoie la tension nécessaire pour le chauffage du filament directement à ce dernier et les tensions grille et plaques sur les douilles 4, 5 et 7 du distributeur qui 20 donne sur les électrodes de la lampe à essayer les tensions nécessaires à l'essai électrique.

Les positions « Mesure I » et « Mesure II » sont prévues pour l'essai des lampes 25 à deux étages. L'essai des électrodes séparément l'une après l'autre si on le désire se fait au moyen du distributeur.

Bien entendu, on peut, avec un combinateur approprié, plus simple, réduire en 30 partie les services ci-dessus détaillés, tout en restant dans l'esprit de l'invention.

A titre secondaire, l'invention comporte encore, en combinaison avec l'objet principal de l'invention ci-avant spécifié et décrit, l'adjonction, comme indiqué au schéma, 35 d'un inverseur L à galettes multiples à plusieurs étages, qui permet de passer d'un essai en diode à un essai en triode, en branchant les douilles 6 et 7 du distributeur I sur le courant de polarisation (essai 40 en triode, plots e), au lieu de la haute tension (essai en diode, plots g). Plots f = 0 (zéro). Ce même inverseur permet

de substituer au milliampèremètre M utilisé dans l'essai en diode, un milliampère- 45 mètre amovible, de haute précision, à plusieurs sensibilités que l'on branche sur les prises N prévues à cet effet et permettant sans autre, des lectures sur deux sensibilités. 50

On a complété le schéma du dessin par l'indication de divers instruments utilisés dans les essais : prise Q pour un cordon d'essai, interrupteur-poussoir R pour vérifier l'isolement du filament cathode, contact 55 à poussoir S pour le service du milliampèremètre de précision; on peut y prévoir également un vérificateur de vide, etc.

Les cadrans des appareils de mesure sont aménagés pour s'éclairer par transparence, 60 automatiquement, lorsque, au cours des essais, ils se trouvent en circuit et qu'une lecture doit y être faite.

RÉSUMÉ.

L'invention concerne un dispositif pour 65 les essais des lampes de T. S. F. permettant de faire rapidement et simplement lesdits essais, ce dispositif consistant essentiellement :

1° Dans la combinaison d'un distributeur 70 à directions multiples variables et d'un combinateur à plusieurs étages à commande unique permettant l'envoi du courant approprié sur les plots du distributeur en question; 75

2° Dans la combinaison éventuelle avec l'objet de l'invention ci-dessus désigné d'un inverseur à galettes multiples, à plusieurs étages, à commande unique, permettant de 80 passer de l'essai en diode à l'essai en triode.

Société à responsabilité limitée dite :

RADIO-COMPTOIR DU SUD-EST.

Par procuration :

A. MERLIN.





